



(En application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délibération DE 2024-015 - Débats d'Orientation Budgétaire - Budget principal et budget annexe  
«Immeubles de rapport» – **Approuvée**

Mise en ligne sur le site internet  
de la mairie le : 13/02/2024